

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira à la mairie (salle du conseil)

Le vendredi 9 juin 2023 à 19h45

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Département de Loire-Atlantique Affiché le 02/06/2023

ORDRE DU JOUR

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

- 1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 04 mai 2023
- 2. Délégations du Conseil municipal au maire

INTERCOMMUNALITÉ

3. Présentation des actions jeunesse réalisées

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

4. Désignation du ou des référents déontologues

FINANCES - RESSOURCES HUMAINES

5. Avenant au marché de nettoyage des locaux pour prolongation du 1^{er} juillet au 30 novembre 2023

ENFANCE, JEUNESSE, AFFAIRES SCOLAIRES

6. Règlements intérieurs de l'accueil périscolaire et du restaurant scolaire à compter du 1^{er} septembre 2023

COMMUNICATION, CULTURE, RELATIONS AUX PUBLICS

7. Tarifs spectacles Espace Bellevue 2023-2024 (acte 1)

DIVERS

8. Jury d'assises 2023

INFORMATIONS DIVERSES

